L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 12 SEPTEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

UNION Protectrice des Propriétaires, bureau 69 Champs Elysées. Informations utiles fournies aux membres. 15 août—1m

A LOUER.

PENSION ET CHAMBRES.—A louer au No 62 rue Toulouse, coin Royale. 1er sept—1.5.12

A LOUER.—A partir du 1er octobre, magasin 209 Decatur vis à vis le marché Frazer, M. V. Dejan, propriétaire. 204 Decatur. 15 août—Dim au 18 sept

A LOUER.—Un Magasin spacieux, 91 rue Decatur et une résidence 136 rue St. Philippe. S'adresser à M. Lacassagne, 97 rue Decatur. Occupation le 1er octobre. 1août.

DEMANDES.

On demande.—Une bonne (blanche) parlant le français et sachant faire de la couture, pour soigner de jeunes enfants. Elle devra demeurer sur les lieux S'adresser au No 407 rue du Bayou. 1er sept—9.12.

UN bon charpentier demande un emploi sur une habitation. Bonne références. S'adresser au bureau de l'Abeille. 7 août—1m

Souscription toute privée.

EN faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir ici en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera. 1er août—

A VENDRE.

GROCERIE à vendre, bien située, dans le quartier de la ville. Bonne affaire. S'adresser à L'ABEILLE. 12sept—1f

A VENDRE OU A LOUER.—Du premier octobre, l'établissement connu autrefois sous le nom de Hotel des Etrangers, situé rue de Chartres 127 et 129. S'adresser Passage de la Bourse No 24, à M. Ehrmann. 15 août-5 dim.

A VENDRE des plaines à $40 et $50. Payables $5 par mois. WERLEIN, 135 rue du Canal. 22août—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Pifferer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,098—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pourquoi le compte présenté par Mme Mary Raymond, veuve de James Pifferer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

12sept—12.16.21.

Scannell & Lafaye vs. leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,935—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Scannell et à toutes autres personnes Lafaye à déduire dans les dix intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John G. Byrd, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pour distribués conformément au dit compte, et pour quoi le dit syndic provisoire ne serait pas déchargé de toute responsabilité, et sa caution annulée.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

12 Sept—12.16.21

Alexander Soinel vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 17,465—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de Alexander Soinel et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont pourquoi lesquelles le compte présenté par George MacCluskey, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

11 sept—11.15.19

Succession de John W. Fahrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,346—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Catherine Rose, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

10 sept—10 14 19

Succession de Charles D. Hubbard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 18,674—Division A.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles D. Hubbard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont quelque chose à demander à dire ou à déduire dans les dits jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

9 sept—9.14.18

Succession de Julie Bonnventure, femme de Charles De Gruy ou De Gruse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,791—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles De Gruy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

9 sept—9 14 18

Succession de James S. Brander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,675—Division B.—Attendu que P. S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James S. Brander, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

9 sept—9 14 18

J. B. Marquer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,139—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de J. B. Marquer et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles De Grey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

9 sept—9 14 18

Succession de Claude Victor Andry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 6,909.—Division D. Attendu que Mme Vve Claude V. Andry a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Claude Victor Andry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

4 sept—8 12

Succession de Rév. Alex. J. Drysdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,678—Division A.—Attendu que Mme Mary Jeannahs Sylvester Drysdale, veuve de Rév. Alexander J. Drysdale a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév. Alexander J. Drysdale, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

8 sept—8—12.17

Succession de Nicholas Reiss ou Rice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 18,217—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Catherine Rose, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHEAN, Greffier.

8 sept—8 12.17

OFFICIEL.

BUREAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 8 juillet 1886.

Il sera reçu à ce bureau des soumissions cachetées jusqu'au MARDI, 14 septembre 1886, à midi, pour l'achat des franchises du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Le tout conformément au cahier des charges, amendé par le Conseil, à la date du 22 de 29 juin, et enregistré au bureau du Secrétaire du Conseil.

La ville se réserve le droit de rejeter les soumissions qui lui seront faites.

R. H. WATKINS,
Contrôleur par interim.

9juil—60f

OFFICIEL.

BUREAU DU CONTROLEUR.

Ville de la Nlle-Orléans
Nlle-Orléans, 4 août 1886.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au MARDI, 14 Octobre 1886, pour l'achat des franchises du chemin de fer d'Orléans.

Ce chemin est établi et construit sur le tout vers le nord-est à l'ordonnance Droit de la Série de l'Administration adoptée le 25 mai 1886. Les spécifications sont enregistrées au bureau du contrôle du Conseil.

La Ville se réserve le privilège de rejeter l'une ou toutes les soumissions.

JNO. L. NEWMAN,
Contrôleur ad interim.

4 août—60f

GROS LOT

$150,000

LA S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

UNE FORTUNE

TIRAGE TRIMESTRIEL

EXTRAORDINAIRE

CLASSE I.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 SEPTEMBRE 1886.

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

—

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

—

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1	do	50,000.. 50,000
1 Lot de	do	20,000.. 20,000
2 Lots de	do	10,000.. 20,000
4 Lots de	do	5,000.. 20,000
20 Lots de	do	1,000.. 20,000
50 Lots de	do	500.. 25,000
100 Lots de	do	200.. 20,000
200 Lots de	do	200.. 40,000
600 Lots de	do	100.. 60,000
1000 Lots de	do	50.. 50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $1000 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 sont	99.000
100 Lots d'approximation de $1000 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 sont	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 sont	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à Nlle-Orléans.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New York autorisées sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire vos mandats sur le poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—EN—

EDITION HEBDOMADAIRE

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 [illegible] - 73

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Fistules, Dartres, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrédictible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et de plus elles donnaient des quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut plus satisfaisant, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN.
146 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, Mr. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant extrêmement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et en bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, remédie promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède la plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

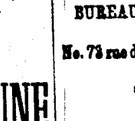

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premières fabriciants du monde, maintenant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, ENABE, HEBE, SOHMER, PISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CILOUGH WEBBER, SCHEHENE. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos stendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de toutes sortes en genres en grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasins avant d'acheter ailleurs, cela vous sera avantageux. »

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.

1er sept85—1an

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Bureaux de la Compagnie d'Huile de la Louisiane.

76 rue Baronne.

Nouvelle Orléans, Lne., le 11 août 1886.

AVIS— conformément à une requête faite en vertu de l'article 12 de la charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Huile de la Louisiane est spécialement convoquée pour le 14 septembre 1886, à midi, au bureau de cet te Compagnie 76 rue Baronne dans le but de décider si la Compagnie liquidera ses affaires.

WM. G VINCENT,
Président de la Compagnie.

11 août—11.17.24 31—Sept.7 14 sept

Compagnie d'Assurances du Sud,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87	
Sur risques de rivière	10,108 89	
Sur risques de mer	9,398 08	
		$266,922 84
Ajoutes :		
Primes non échues de 1884		49,279 56
Total primes		$316,202 40
Ajoutes :		
Intérêt et escomptes	$ 20,543 51	
Sauvetage	119 60	
		20,663 11
Total recettes		$336,865 51
Déduises :		
Pertes payées sur risques de 1885		$109,803 74
Pertes payées sur rivières		231 67
Pertes payées sur mer		4,500 42
Total pertes payées		$114,544 84
Frais d'administration et réductions	70,564 62	
Réassurances	10,353 94	
Taxes et licences	5,379 45	
Frais — Bureau, agences, Bureau des Réassurances, Sparrells Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc	26,857 58	
		227,400 43
		$109,465 08
Réserves pour les primes non échues	$ 60,589 31	
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 35	
Divers soldes de Décembre 1885	1,314 93	
Reliquat	26,737 49	
		$109,465 08

ACTIF

Aux côtes du marché.

Comptant en caisse	$ 86,171 60
$40,000 Sans des Etats Unis 4 pour cent	49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, (émission Crossman)	126,000 00
50,000 Bons à prime	49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande	47,67/ 87
Prêts sur première hypothèque, Immeubles en ville	6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans	2,400 00
50 actions de la Compagnie d'Assurance Fe for Crescent City	3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans	100 00
Un bon de la Compagnie de Pean plers de St Bernard	50 00
Primes en cours de perception	35,999 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc	3,000 00
	$408,941 80
Actions-capital payées	$200,000 00
Dividendes non réclamées	3,845 38
Réserve pour les primes non échues	60,589 31
Réserves pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,314 93
Fonds de réserve	3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1886)	19,212 03
	$408,941 80

PASSIF.

Actions-capital payés.....$200,000 00
Dividendes non réclamés.....3,845 38
Réserve pour les primes non échues.....60,589 31
Réserves pour les pertes réglées et non réglées.....20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885.....1,314 93
Fonds de réserve.....3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1886).....19,212 03
$408,941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte de livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment et signé par devant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.

M. T. DUCROS, Notaire.
188 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1886.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer aux détenteurs des parts de l'année 1885,

Un dividende-intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital faisant HUIT POUR CENT en 1885.

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Wm. J. Castell, P. S. Wiltz Jr., administrateur, vs. John J. O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,455—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 septembre 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, savoir :

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julia, Commerce, Notre Dame et Nouvelle Levée, désignés comme lots numéros quatre et cinq, comme suit : Un des dits lots est désigné par le numéro quatre sur un plan déposé, comme le numéro 87 du livre de plans de deux cents, de l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, et mesure vingt deux pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de quatre vingt quatre pieds six pouces sur la ligne du lot numéro cinq, et quatre vingt quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre côté et vingt et un pieds de largeur dans le fond.

Et l'autre lot est désigné comme lot numéro dix sur un plan dressé par L. Surgi et déposé comme le numéro trente-deux le livre de plans de L. J. Cairs, ancien notaire en cette ville, et mesure vingt trois pieds un pouce de face à la rue Julia, sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre vingt quatre pieds six pouces, et vingt-trois pieds un pouce et une demi ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Acquis par le défendeur de Mme Margaret Murray et autres, conformément à un acte passé devant W. J. Castell, ancien notaire, le 30 mars 1882, des archives au livre 123, fol. 28 du bureau des aliénations.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24août—24 31 sept 7 14 21 28

George Sich vs. M. et Mme H. Hermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,950—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations y trouvant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet dont le Taylor, Laurel, Austerlitz et Live Oak, désigné par le numéro un, d'après un plan de 2093 lots de Lerre dressé par H. F. Philips, arpenteur daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. K. Beard, ex notaire de cette ville, et formant le coin de rues Laurel et Austerlitz, le dit lot mesure vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 août—12 19 26—Sept 2 9 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Henry Spillman vs ses créanciers—No 18 641—Division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Spillman soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Joseph Genella, notaire en cette ville le MARDI, 14 septembre 1886, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un agent, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que notice de l'ordonnance soit donnée judiciairement contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendus.

Nouvelle-Orléans, 10 août 1886.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B
Suivant à la place de l'Hon. N. H. Righton, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé

Pour copie conforme.
GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.

14 août—2f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Gustave A. Mattle vs ses Créanciers—No 18 658—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Gustave Albert Mattle soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant John L. Lanes fils, notaire en cette ville le JEUDI 16me jour de septembre 1886 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 3 septembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'

49.....Rue Carondelet.....49

NOUVELLE-ORLEANS, 12 janvier 1886

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

PRIMES.

Sur risques d'eau		
dis	$413,670 73	
Sur risques de rivière	35,801 27	
Sur risques de mer	5,865 22	
		$455,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884		144,500 43
		$599,637 65
A déduire—		
Primes non terminées de 1885	$120,704 67	
Primes remboursées	48,960 92	
Réassurances	78,571 07	
Escomptes et commissions	61,576 25	
		$309,783 01
Primes nettes acquises		$289,854 64
A ajouter—		
Intérêt et escompte	$45,365 44	
Rapp pour sauvetage	1,895 65	
Gain dans les valeurs du marché, actif	4,000 81	
		$53,170 90
Revenu net		$343,025 54
A déduire, pertes payées—		
Incendie	$146,352 06	
Rivières	9,801 57	
Mer	1,028 19	
		$156,982 42
Dépenses générales		10,933 74
Impressions, fournitures de bureau, annonces		21,234 97
Agences et Board of Underwriters		25,691 86
Impressions, fournitures de bureau, annonces, sparrells Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc		3,714 78
Taxes d'Etat et de ville		15,429 58
		$233,987 36
		$79,038 24
Pertes non payées et non réglées		$0,593 29
Profits nets		$48,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent comptant	$45,794 01
Argent déposé à la Trésorerie d'Etat de Mississipi	28,000 00
Billets à ordre, billets de santimenents, valant	174 510 37
Billets à ordre, billets hypothécaires valant	88,621 24
Billets pour primes valant	23,720 39
Bons des Etats Unis, valeur du marché	123,750 00
Actions, autres bons, valeur du marché	261,732 07
Propriétés foncières, estimées à	147,900 00
Meubles de bureau	3,000 00
Comptes en voie de collection	57,866 69
Comptes dus par agents	4,144 98
Intérêts dus et échus sur prêts	2,701 88
Dû pour sauvetage	450 00
	$969,191 88

PASSIF.

Capital	$700,000 00
Fonds de réserve	140,445 94
Primes non acquises	120,704 67
Pertes réglées et non réglées	30,583 20
Bills pour réassurances	9,250 07
Dividende à 4 pour cent, déclaré le 13 janvier 1886	28,000 00
	$969,191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.

EDWARD IVY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 12e jour de janvier 1886.

(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 de ce mois, il a été décidé de payer sur demande un dividende-intérêt de QUATRE POUR CENT sur le fonds de la Compagnie.

EDWARD IVY, Président.
THO. PHELPS, Vice Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	A. Brittin,
John Chaffe,	John I. Adams,
Richard Milliken,	R. T. Buckner,
Samuel Friedländer,	Chas. E. Black,
R. M. Walmsley,	John Y. Richards,
A. H. May,	Thomas Day,
Samuel H. Boyd,	Edmond Delgado,
Wm. J. Behan,	John F. Richardson
B. F. Schlosman,	Jno. F. Redd,
B. F. Eshleman,	Edw Phelps,
A. T. Jeanis,	Jules A. Blanc,
Louis Bush	W. H. Bodanger.

Médaille de Première Classe DÉCERNÉE A

A. & H. MYERS,

de Philadelphie, Penn., pour le Schuylkill Fire Hose Waggon, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Commerce du Coton.

E. VERGNES,
Président du Comité.

6 oct 85—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. Perrault vs Joseph A. Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,408—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre, situé sur le côté gauche du Chemin de Gentilly, mesurant cinq arpents de face sur ledit Chemin de Gentilly sur à peu près vingt-deux arpents de profondeur entre un cinq lots désignés par les numéros soixante trois, soixante cinq, soixante sept, soixante neuf et soixante et onze, conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, le 18 mars 1850 et déposé en l'étude de E. Bonny, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les batisses et améliorations y trouvant, droits, voies servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ainsi que toutes les meubles raticus et bâtisses qui y trouvent, consistant en une maison de résidence, servants, dépendances et entourages etc.

Acquis par le défendeur de la plaignante conformément à un acte passé pardevant E. Cambray, notaire le 29 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 août—14,21,28—août 4 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Mary V. Bell, tutrice, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,427—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 septembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y trouvant, situés dans les rues Gravier et Natchez Alley, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et désignés par les numéros trois et quatre sur un plan dressé par J. Roby, arpenteur, avec un droit de passage en faveur du lot B par un chemin de 20 pieds de largeur du chemin public, tel que plus amplement décrit dans un acte de vente, enregistré au bureau du Recorder du 2e District de la Nouvelle-Orléans, le 27 août 1859, suivant acte de Miller notaire, le 27 août 1859—situés dans la circonscription district de cette ville, sur la rive droite du Mississippi au faubourg du canal Vertz, mesurant un arpent de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur entre lignes parallèles, bornés au dessus par un autre portion de terre appartenant aux Etats Unis et par la ferme B, d'après le susdit croquis et au dessous par la propriété de J. Roby, ayant à un droit de passage en faveur du lot B par un chemin de 20 pieds de largeur du chemin public, tel que plus amplement décrit dans un acte de vente, le lot B mesurant ce droit de passage tel que plus amplement mentionné sur le dit croquis.

2° Une autre portion de terre désignée par la lettre D, d'après le susdit croquis et mesurant au susdit lot A, mesurant de largeur 2 arpents sur la profondeur de 40 arpents entre lignes parallèles. Le dit lot étant situé derrière la propriété appartenant au tuteur mineur de Mme Bell et le dit lot ne sera vendu séparément que pour le t